

Le principal producteur de RTL TVI est en difficultés financières

Afin de solidifier sa position dans un marché toujours plus concurrentiel, Everlasting Group a entamé des démarches pour ouvrir son capital.

NICOLAS KESZEI

Everlasting Group, la société de production qui réalise et fournit les principaux programmes de la chaîne de télévision RTL TVI, vient de se tourner vers le tribunal de commerce francophone de Bruxelles pour introduire une procédure de réorganisation judiciaire (PRJ). La société, qui connaît actuellement des difficultés financières, a décidé de procéder de la sorte pour se mettre à l'abri de ses créanciers. Xavier Debatty, le CEO du groupe né du rachat de Keynews TV (KNTV) par Everlasting Prod, nous a expliqué que le rachat de KNTV avait pris plus de temps que prévu à être bouclé. En outre, Everlasting Group avait décidé de maintenir deux sites distincts, l'un des deux devant être oc-

cupé par un projet qui est tombé à l'eau. En parallèle, d'autres projets avaient également été annulés ou avaient dû être reportés. Xavier Debatty n'a pas souhaité entrer dans le détail des programmes mis de côté, mais, peu avant cet été, RTL TVI avait annoncé l'arrêt de «De quoi je me mêle!», un talk-show quotidien produit par Everlasting Group. D'après nos informations, la société de production réalisait un tiers de son chiffre d'affaires auprès de RTL avec ce programme. Quoi qu'il en soit, une telle requête en réorganisation n'est pas une fatalité. Everlasting a commencé, il y a quelques mois, à réduire la voilure en termes de coûts et de charges, raison pour laquelle les équipes ont été rassemblées en un seul et même lieu. Concernant l'an-

née à venir, le CEO de la société de production est confiant et son carnet de commandes est bien garni, nous a-t-il assuré. Néanmoins, afin de solidifier sa position dans un marché toujours plus concurrentiel et en vue d'augmenter ses fonds propres, la société de production n'exclut pas d'ouvrir son capital à un tiers. Des démarches en ce sens ont été entamées, mais elles sont plus longues que ce qui était initialement prévu.

Contacté en fin d'après-midi hier, Philippe Delusinne, CEO de RTL et principal client d'Everlasting, n'a pas souhaité commenter l'information. Il a profité de l'occasion pour rappeler qu'il maintenait toute sa confiance vis-à-vis de la société de production.

«On a commencé à réduire la voilure des coûts il y a quelques mois.»

XAVIER DEBATTY
CEO D'EVERLASTING GROUP

Le principal producteur de RTL se met à l'abri de ses créanciers

Everlasting Prod, le fournisseur des plus gros programmes de RTL, connaît des difficultés financières. La société, qui a commencé à restructurer ses coûts, se dit prête à ouvrir son capital.

NICOLAS KESZEI

Les sociétés de production Everlasting Group et Everlasting Prod ont introduit hier matin une requête en réorganisation judiciaire (PRJ) devant le tribunal de commerce francophone de Bruxelles. Everlasting Prod, une société de production de programmes télévisuels, peut être considérée comme le principal fournisseur clé sur porte du groupe RTL, lui-même en train de gérer une vaste restructu-

ration. A priori, il semble ne pas y avoir de lien entre les deux événements, même si RTL TVI a mis fin à son programme quotidien «De quoi je me mêle!» après deux ans d'antenne. D'après nos informations, ce talk-show, arrêté en avril 2017, représentait environ un tiers du chiffre d'affaires réalisé pour et avec RTL TVI. Contacté hier après-midi, Xavier Debatty, le CEO d'Everlasting Group, nous a confirmé avoir introduit cette requête en PRJ «*compte tenu de plusieurs facteurs liés au contexte économique général*».

Ouverture du capital

Everlasting Group, fondée en janvier 2002 par Xavier Debatty, regroupe aujourd'hui Everlasting Prod, la société de production créée par ce même Xavier Debatty et Keynews (KNTV), une autre société de production fondée par Boris Portnoy en 1982. C'est ce rachat qui avait débouché sur la création d'Everlasting Group, de loin le leader du marché de la production d'émissions télévisées vendues clé sur porte, sachant que la société travaille essentiellement pour RTL TVI. Aujourd'hui, on doit à Everlasting des pro-

grammes comme «71», «Images à l'appui», «Expédition Pairs Daiza», «Rien à foot» ou «Un dîner presque parfait».

En réalité, la reprise de KNTV a pris plus de temps que prévu, un rachat suivi de près par un déménagement d'Everlasting vers Evre, des opérations entraînant des coûts importants. Enfin, un gros projet devant se développer sur le site d'Evre est tombé à l'eau pour des raisons indépendantes de la volonté d'Everlasting. Ce sont ces différents facteurs qui ont entraîné des difficultés financières. «Ces dernières résultent de certains projets qui ont été annulés ou reportés au cours des dernières années, ne permettant pas au chiffre d'affaires d'atteindre la taille critique compte tenu des frais généraux du groupe au lendemain du rachat de KNTV», nous a précisé Xavier Debatty. Face à ces difficultés temporaires, Everlasting a décidé de se retrousser les manches. «Le carnet de commandes pour

l'année prochaine est bien rempli», explique le CEO d'Everlasting, qui garantit que cela permettra de ne pas toucher à l'emploi. Il précise également que tout a été mis en place pour réduire la voilure concernant les frais généraux et, in fine, les équipes de KNTV et

d'Everlasting ont été rassemblées sur un seul et unique site.

Depuis plusieurs mois, Everlasting a commencé sa restructuration des coûts et des frais généraux. Mais il y a plus. Le producteur a également fait part de son intention d'ouvrir son capital et de renforcer ses fonds propres, des démarches qui, assure Xavier Debatty, sont plus longues que prévu et ne sont pas simplifiées par le contexte audiovisuel belge actuel. «Les procédures de réorganisation judiciaire introduites visent à permettre à Everlasting de poursuivre son plan de restructuration en inscrivant la société dans un

cadre réaliste tenant compte de la souplesse et de l'agilité que la nouvelle économie nous impose», a encore précisé le CEO d'Everlasting.

Parmi les derniers programmes d'Everlasting livrés à RTL, on compte «Mariés au premier regard». L'émission, qui est un gros succès d'audience, a également fait l'objet de nombreuses critiques. A ce stade, son avenir semble en suspens et tient à une décision que doit encore prendre le collège des procureurs généraux. Lors du tournage de l'émission, certains bourgmestres avaient refusé de célébrer les noces liées au pro-

gramme télévisé. Dans l'attente de cette décision, difficile d'imaginer que RTL TVI investisse encore dans le programme. Par contre, si l'émission devait être autorisée, les tournages pourraient redémarrer, apportant du coup de nouveaux moyens financiers à Everlasting. Toujours d'après nos informations, il n'y a pas vraiment de nuages entre Everlasting et RTL TVI, son principal client. Contacté hier après-midi également, Philippe Delusinne, le patron de RTL Belgique, n'a pas souhaité commenter l'information. Il a précisé qu'il maintenait toute sa confiance en Everlasting Group.

Les derniers chiffres publiés par Everlasting Group font état d'un bénéfice de 138.000 euros. Il n'y a pas de chiffre d'affaires publié. Lors d'un entretien qu'il nous avait accordé en 2015, le CEO d'Everlasting faisait état d'un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros pour 500 heures de programmes réalisés. D'après le bilan, Everlasting Group possède pour près de 2 millions d'euros de fonds propres et affiche un endettement de près de 8 millions d'euros. Gageons que cette PRJ engagée donne un second souffle à Everlasting.

EVERLASTING GROUP

- 1982: Boris **Portnoy** crée **Keynews TV** (KNTV).
- 2002: Xavier **Debatty** crée **Everlasting Prod.**
- 2015: **Everlasting Prod reprend KNTV**, l'ensemble devient Everlasting Group.
- 2017: les **équipes** des deux sociétés sont **regroupées** dans le même bâtiment. Everlasting Group introduit une procédure en réorganisation judiciaire
- Principaux **programmes** réalisés par Everlasting Group: «71», «Mariés au premier regard», «Images à l'appui», «Un dîner presque parfait», «Enquêtes», «Rien à foot».